

Une seule langue vivante doit être enseignée dans l'école. Mme Carbonneaux et Mlle Damblève décroissent 30 minutes par semaine (vendredi après-midi). Mme Carbonneaux travaille en graphisme /écriture avec les GS/CP, pendant que Mlle Damblève enseigne l'Anglais aux CE1/CE2.

► **RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) :**

Cette année le RASED de secteur pour notre école est composé comme l'an passé d'une psychologue scolaire, Madame GUILBAUD, d'un enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique, Mr Christian FASQUELLE et d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide rééducative, Mme DUFRESNE

Les membres du RASED ne peuvent assister à ce premier conseil d'école. La directrice explique que le réseau d'aide intervient sur plusieurs écoles du secteur de Couloisy. Les enseignantes sont en contact réguliers avec les membres du RASED.

Depuis septembre, plusieurs réunions appelées « Conseil de cycles » ont eu lieu avec les membres du RASED, afin d'évoquer les difficultés de certains enfants. Le point est ensuite fait pour voir quel type de prise en charge peut être mise en place (par le RASED ou avec un suivi extérieur (Orthophoniste par exemple))

Mme DHERBOMEZ rappelle le rôle et les modalités d'intervention du RASED.

► **Coopérative scolaire :** Mme Marques rend compte de la situation financière de la Coopérative au 31/09/12: 1405,74 €.

Elle donne le détail des différentes charges et produits pour l'année 2011/2012. Mme Marques précise aussi qu'une adhésion individuelle par enfant est payée par la coopérative scolaire pour le contrat d'assurance de l'école à la MAE/OCCE.

Une subvention de 245 € est accordée annuellement par la mairie.

Les enseignantes soulignent qu'en 2011/12, la coopérative scolaire a par exemple financé la sortie de fin d'année des 4 classes à l'abbaye de Royaumont, ou encore des abonnements à des magazines ou livres (Mon quotidien / Mon petit quotidien / les incorruptibles) pour la classe, les lots pour la kermesse etc. Les enseignantes remercient le Comité des fêtes qui a reversé intégralement à la coopérative le bénéfice des repas /boissons à la coopérative et aussi que des entreprises ont fait des dons pour la kermesse.

3. Vie de l'école

Pour commencer, les enseignantes tiennent à remercier tous les partenaires qui se sont associés à leur kermesse de fin d'année: les parents d'élèves (recherche de lots au préalable, stands), le Comité des fêtes (gestion des repas) et les employés de la commune (installation du matériel). Ce 30 juin 2012 a été une magnifique journée pour tous, petits et grands.

La sortie de fin d'année, le 15 juin 2012, à l'Abbaye de Royaumont a beaucoup plu aux maîtresses et aux enfants. Le cadre était magnifique et les activités proposées très bien adaptées aux enfants.

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont repris les activités sportives à la salle de sport de Couloisy (ce sont des séances de 50 minutes hebdomadaire) selon un planning établi.

Les CM1/CM2 de Mme Dherbomez ont, cette année encore, établi une correspondance avec la classe de CM1/CM2 de Mme Sauvaire, à Taluyers, dans le Rhône et vont découvrir la région Rhône-Alpes et ses habitants par ce biais.

Un projet de liaison école collège (création d'une comédie musicale) est prévu entre les CM1/CM2 et une classe de 6^{ème} du collège de Couloisy. Pour le moment, nous sommes dans l'attente de la subvention qui doit financer l'intervenant, le metteur en scène.

Les 4 classes de l'école participent toutes cette année au grand prix littéraire des INCORRUPTIBLES (les élèves de chaque classe d'âge ont une série de livres/albums à lire et doivent donner leur avis et voter pour l'un d'entre eux afin de participer au jury national qui décerne le prix du meilleur livre élu). Les enfants sont très motivés.

Les élèves de cycle 3 (ainsi que les CE1) rendront hommage aux soldats de la guerre 14/18 en chantant l'hymne national le 11 novembre à 10h30 au monument aux morts. Pour cela les classes de CM et de CE décroissent en chant/calcul mental de façon ponctuelle.

Un Conseil des Enfants va être mis en place en élémentaire. Chaque classe (GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2) a voté (en utilisant l'Urne de vote prêtée par la mairie) et a élu deux délégués et deux suppléants. Un règlement de l'école va être mis en place avec les enfants. Une réunion aura lieu chaque mois avec ces

délégués et la directrice. Cela permettra de faire le point avec les élèves sur le règlement ,les choses à améliorer au niveau de la cour de l'école etc.dans chaque classe ,les élèves ont un cahier où sont notées les choses à dire au Conseil des Enfants .

La première réunion aura lieu le vendredi 16 novembre (jour de décharge de la directrice)

Au printemps ,les classes de GS/CP ,CE1/CE2 et CM1/CM2 participeront au challenge de Tennis ,comme l'an passé.

Les 4 classes de l'école ont participé à l'action « Un dessin pour un soldat pour Noël » ,comme il y a deux ans et des dessins ont été envoyés et seront transmis aux soldats français dans le monde entier . Il y a deux ans ,beaucoup d'élèves avaient reçu des courriers de remerciement à l'école et en étaient très contents .

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 participeront au challenge d'Athlétisme et les CM1/CM2 à celui de Football.

Les dates ne sont actuellement pas encore fixées.

Cette année encore ,l'ambassadrice du tri de la Communauté de Commune du Canton d'Attichy va intervenir sur les 4 classes ,d'octobre à juin. Différentes actions seront mises en oeuvre comme le tri ,le recyclage et la revalorisation des déchets etc ,selon le niveau des classes.

Les enfants de l'école ont cette année encore reconduit « Nettoyons la Nature »,le lundi 15 octobre ,dans différents endroits du village (square ,place de la mairie ,arrêt de bus ,salle de la groseillère etc)

Le bilan est que cette année ,la collecte des déchets par les enfants a été moins importante que l'an passé ,ce qui est positif

Dans le cadre de notre nouveau projet d'école (encore en « construction »),un petit déjeuner collectif (travail sur l'alimentation équilibrée) a réuni les 4 classes ,soit 105 élèves ,le jeudi 18 octobre à la salle municipale. Les frais occasionnés ont été totalement pris en charge par la coopérative scolaire (soit 150€). Les élèves et les enseignantes en sont sortis ravis ...

Lors de cette semaine du goût ,les deux classes de PS/MS et GS/CP ont travaillé toute la semaine sur différentes recettes et cuisiné des plats salés et sucrés.

Un autre projet ,dont la date n'est pas encore fixée ,est en préparation .Il s'agit des « Petits chefs à l'école » .Là encore ,ces ateliers seront financés par la coopérative scolaire .

.Les enseignantes envisagent comme l'an passé ,en janvier ,d'aller avec les 4 classes chanter pour le club des aînés de Berneuil sur Aisne .Les enfants ,comme les aînés avaient apprécié cet après- midi et tous avaient partagé la galette offerte par le club. C'était un moment très convivial !

4. Locaux – travaux-

► Travaux /Equipement informatique:

La parole est laissée aux représentants de la mairie pour la salle informatique.

Mr le maire précise que des travaux devraient être engagés afin de restaurer un bâtiment dans la cour de l'école élémentaire pour en faire une salle informatique .Pour pouvoir démarrer ces travaux ,la municipalité attend la subvention réclamée auprès de l'état.

Le matériel informatique sera choisi en concertation avec les maîtresses ,quand le moment sera venu.

Mme Dherbomez demande ,si le temps le permet ,que les marelles et divers marquages au sol dans les cours des deux écoles soient repeints pendant les vacances d'automne ,car cela devait être fait cet été.

► Equipement de l'école:

Achat de 1 tapis pour les classes de GS/CP ,CE1/CE2 et CM1/CM2 à la rentrée de septembre 2012.

-Les enseignantes demandent s'il est possible de racheter /et ou réparer quelques vélos et trottinettes pour l'école « du bas » .La municipalité demande au maîtresses de leur fournir un devis .

5. Règlement intérieur

La Directrice lit le règlement intérieur de l'école

Le Conseil d'école reconduit à l'unanimité les articles du règlement 2011-2012.

6. Projet d'école : 2012-2013

Actions retenues pour l'année 2012-2013.

- Mieux connaître son corps (schéma corporel ,fonctions corporelles)
 - Prendre soin de son corps et le protéger (alimentation ,hygiène et rythme de vie ,dangers domestiques ...)
- Ces domaines sont très vastes à exploiter et ont déjà (ou vont faire) fait l'objet d'actions (petit déjeuner ,atelier « petits chefs à l'école » prévu ...)

Mise en place de l'aide personnalisée.

Cette aide a débuté début octobre 2012.

Elle a lieu les lundis et jeudis. (et certains vendredis assurés par Mlle Rouzier pour les CM1/CM2)

Elle est répartie en 2 séances de 1h par semaine

Elle est placée de 16h30 à 17h30

Mme Marques intervient avec les GS/CP le lundi et les CE1/CE2 le jeudi.

7.Sécurité incendie .PPMS

Cette année ,l'alerte incendie a eu lieu le 20 septembre pour l'école « du haut » (CE et CM) et le 28 septembre pour l'école « du bas »

Pour l'école « du haut » le temps d'évacuation était de 1 minute 51 secondes et pour l'école « du bas » ,il était de 2 minutes 52 secondes.

PPMS : Il a été mis à jour en septembre 2012 .Ce Plan Particulier de Mise en Sécurité ,face aux risques majeurs est à appliquer en cas de problème avec le site industriel de Clariant principalement ,ou encore en cas de tempête ,ou de problème avec un camion transportant des matières dangereuses.

C'est un protocole qui assigne à chaque personne travaillant à l'école un rôle à tenir en cas d'alerte. En maternelle ,le lieu de confinement sera les locaux du périscolaire. .Pour les classes de l'élémentaire ,cela reste inchangé ,le confinement sera fait dans la classe des CM1/CM2 .

Un exercice de confinement sera fait avant la fin de l'année scolaire ,ainsi qu'un deuxième exercice d'évacuation pour l'alerte incendie.(de préférence l'après midi ,pendant la sieste des petits)

8. Questions des parents :

Sécurité aux abords des écoles.

Comme tous les ans ,le problème de la circulation et de la sécurité des piétons se pose aux heures de sortie/entrée en classe.

La municipalité informe le Conseil d'Ecole que des avertissements seront déposés sur les véhicules mal stationnés et qu'un courrier émanant de la Mairie va être distribué dans les boîtes aux lettres des habitants , rappelant les règles en ce qui concerne la sécurité aux abords de l'école .

Les parents élus remercient les enseignantes qui prennent le temps de faire traverser les enfants au passage piéton.

Aménagement de la cour en maternelle :

Aménager l'espace près du portail en maternelle ... (boueux en temps de pluie) ;Mettre du macadam ,par exemple .Mr Le Maire propose d'enlever les thuyas (abîmés) afin d'agrandir l'espace .Ces travaux pourraient être faits pendant les vacances de la Toussaint.

D'autres questions de parents ne seront que rapidement abordées car elles ont déjà été réglées ,avant le Conseil d'Ecole (réglage du chauffage en maternelle ,bloquer le battant du portail en maternelle ,achat d'une poubelle « noire » extérieure en élémentaire ,ramassage des feuilles qui jonchent le sol)

La séance est levée à 20h00

Le Conseil des maîtres

Le Comité de parents

La Municipalité